

## **Foncière R-Paris**

Le groupe FCF, associé commandité de FRP, aujourd'hui actionnaire à hauteur de 45% de la Société, continue à examiner des projets de développement soit, par incorporation d'actifs de son groupe, soit par acquisition, mais leur mise en œuvre reste freinée par la situation actionnariale.

En effet, un protocole avait été signé en janvier 2012 dans lequel Restaura SL, actionnaire majoritaire de FRP, s'engageait à vendre ses 53,52% à FCF sous condition suspensive de la main levée de BBVA sur ses titres. Cette condition n'a jamais été levée et Restaura SL a été mis en liquidation judiciaire au début de l'année 2013.

Alternativement, une augmentation de capital par incorporation partielle de créances détenues par le groupe FCF a été votée à l'AG du 29 mars 2012 et pourrait permettre à FCF de redevenir majoritaire et de faire rentrer concomitamment de nouveaux investisseurs. Cependant, la refonte de l'actionnariat reste dépendante du retour de l'administration sur la position fiscale de la Société. Les demandes ont été effectuées et la Société est en attente de réponse.

Dès que la situation sera clarifiée et sur la base des éléments reçus, le groupe FCF pourra redéployer l'activité de la Société.